

b - La Partie française a saisi la Partie canadienne de son désir de voir s'organiser ces échanges autour d'un certain nombre de thèmes d'intérêt prioritaire pour les Parties, et d'identifier quelques projets de recherche conjointe se reliant à ces thèmes.

Pour sa part, la Partie française a procédé à un recensement des thèmes susceptibles de faire l'objet d'une coopération entre centres de recherche français et canadiens.

Ces thèmes concernent le domaine traditionnel des études canadiennes, qui peuvent être abordées sous l'angle des différentes sciences sociales et humaines (histoire, économie, sciences politiques, droit comparé, sociologie, démographie...).

Ils concernent ensuite des sujets plus spécifiques

- l'impact des nouvelles technologies sur le mode de vie
- les sciences de la communication
- l'urbanisme et l'architecture
- le commerce international, sous l'angle des relations Nord-Sud et sous celui de l'endettement international
- la famille et l'immigration
- les minorités ethniques
- la santé, la maladie, le vieillissement
- les études féministes
- l'histoire des sciences et techniques
- les études amérindiennes

La Partie canadienne prend acte des thèmes proposés par la Partie française et s'efforcera de promouvoir la coopération dans ces domaines, tout en tenant compte de l'autonomie des Parties prenantes au Canada.

D'une façon générale, les deux Parties conviennent de s'efforcer d'affecter les moyens de coopération à des projets de recherche conjointe, tout en observant une certaine souplesse dans l'application de ce principe, afin de permettre le développement d'autres projets de qualité qui seraient convenus entre elles.

R

.../...